



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ventes par correspondance

Question écrite n° 44245

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation du secteur de la vente à distance (VAD) dont les principales entreprises, La Redoute (4 950 salariés), les 3 Suisses (2 930 salariés) viennent d'annoncer des plans massifs de suppressions d'emplois, près de 1 400 à elles deux, suppressions auxquelles s'ajoutent des mesures de restructuration et de fermeture de sites. En 2007, le chiffre d'affaires cumulé de la vente à distance et du e-commerce a été évalué en France, à 22,1 milliards d'euros. Dans le Nord-Pas-de-Calais, première région de France pour la VAD, le secteur représente 25 000 emplois directs dans 300 entreprises, 48 000 emplois si on intègre les entreprises indirectement concernées : c'est au total 55 % des effectifs de la VAD de notre pays. Or, si l'on en juge par les seuls résultats financiers 2008 du groupe Pinault-Printemps-La Redoute (PPR), annoncés le 19 février à Paris par son président directeur général, ces grandes entreprises ont les moyens de faire face aux mutations économiques et aux formations nécessaires du personnel, sans faire supporter la facture de la situation aux salarié(e)s. Avec 20,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2008, en hausse de 6 % sur un an, et avec un bénéfice net stable annoncé à 875 millions d'euros, Pinault-Printemps-La Redoute peut faire face. Mais ces résultats ont été d'autant plus salués par la bourse que l'annonce était accompagnée de celle de 1 900 suppressions d'emplois : 672 à La Redoute, 800 à Conforama, 400 à la FNAC. « Il y a 450 millions d'euros versés aux actionnaires, dénoncent les syndicats, dont 40 % à la famille Pinault. Avec une partie, Pinault-Printemps-La Redoute pourrait satisfaire les salariés ». Cette conviction, cette exigence, appuyées sur les chiffres, sont partagées par les salarié(e)s des 3 Suisses dont l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de près de 750 millions d'euros. « La stratégie, constatent les salariés des 3 Suisses, c'est faire passer la pilule du licenciement, et la seule finalité, c'est Pôle emploi » c'est-à-dire le chômage. Il attire fermement l'attention du Gouvernement sur la réalité des profits, l'ampleur des chiffres d'affaires réalisés année après année, et sur la masse considérable des emplois directs et indirects en jeu. Il lui demande quelles initiatives urgentes elle prévoit d'engager pour faire le point de l'ensemble de cette affaire. Il lui demande comment l'État entend s'emparer du dossier et intervenir pour faire de la sauvegarde des emplois la priorité des mesures en cours.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44245

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2227

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)